

France-Dijon: Job search services
OJ S 247/2016 22/12/2016
Contract notice – utilities
Services

Legal Basis:

Directive 2014/25/EU

Section I: Contracting entity

I.1. Name and addresses

Official name: Pôle emploi Bourgogne-Franche-Comté
Postal address: 41 avenue Françoise Giroud, parc Valmy
Town: Dijon
NUTS code: FR26 Bourgogne
Postal code: 21000
Country: France
E-mail: marches.bfc@pole-emploi.fr
Internet address(es):
Main address: <http://www.pole-emploi.fr>
Address of the buyer profile: <http://www.marches-publics.gouv.fr>

I.3. Communication

The procurement documents are available for unrestricted and full direct access, free of charge, at: <http://www.marches-publics.gouv.fr>
Additional information can be obtained from the abovementioned address
Tenders or requests to participate must be submitted electronically via: <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&refConsultation=315738&orgAcronyme=h8j>
Tenders or requests to participate must be submitted to the abovementioned address

I.6. Main activity

Other activity: Emploi

Section II: Object

II.1. Scope of the procurement**II.1.1. Title**

Marché de prestations de services de type Erasmus+ aux demandeurs d'emploi.
Reference number: 016-017

II.1.2. Main CPV code

79611000 Job search services

II.1.3. Type of contract

Services

II.1.4. Short description

Passée selon la procédure adaptée ouverte prévue à l'article 28 du décret 2016-360 du 25.3.2016, le présent marché de services a pour objet l'achat de prestation

d'accompagnement de demandeurs d'emploi dans un pays de l'Union européenne, par pôle emploi Bourgogne Franche-Comté. Le titulaire recherche une entreprise dans le ou les pays concernés, et accompagne les demandeurs d'emploi avant, pendant et après leur séjour.

II.1.5. Estimated total value

II.1.6. Information about lots

This contract is divided into lots: no

II.2. Description

II.2.2. Additional CPV code(s)

79611000 Job search services

II.2.3. Place of performance

NUTS code: FR26 Bourgogne

II.2.4. Description of the procurement

Le présent marché de services a pour objet l'achat de prestation d'accompagnement de demandeurs d'emploi dans un pays de l'Union européenne, par pôle emploi Bourgogne Franche-Comté. Le titulaire recherche une entreprise dans le ou les pays concernés, et accompagne les demandeurs d'emploi avant, pendant et après leur séjour.

II.2.5. Award criteria

Criteria below

Quality criterion - Name: Valeur technique / Weighting: 70

Cost criterion - Name: PRIX / Weighting: 30

II.2.6. Estimated value

II.2.7. Duration of the contract, framework agreement or dynamic purchasing system

Duration in months: 16

This contract is subject to renewal: yes

Description of renewals:

Sous réserve des dispositions de l'article 11 du contrat, le présent marché est conclu à compter de la date de notification pour une période ferme courant jusqu'au 30.6.2018, date impérative de transmission de l'intégralité des livrables, puis reconductible expressément une fois pour une période de 12 mois.

II.2.10. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2.11. Information about options

Options: no

II.2.13. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds: no

II.2.14. Additional information

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions for participation

III.1.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions:

Les candidats reconnaissent être parfaitement informés qu'en cas de groupement d'opérateurs économiques constitué en application de l'article 45 du décret n° 2016-360 du 25.3.2016, la capacité à exécuter le marché auquel il est candidaté est appréciée de manière globale, pour l'ensemble des membres du groupement.

Dans le cas où le titulaire du marché public est un groupement d'opérateurs économiques constitué en application de l'article 45 du décret n° 2016-360 du 25.3.2016, il prend la forme d'un groupement solidaire ou d'un groupement conjoint selon la mention portée dans le document de candidature remis dans le cadre de la consultation à l'issue de laquelle le marché public a été conclu. Dans le cas où le groupement prend la forme d'un groupement conjoint, le mandataire du groupement est solidaire pour l'exécution du marché public de l'ensemble des autres membres du groupement dans leurs obligations contractuelles à l'égard de Pôle emploi.

III.1.2. Economic and financial standing

List and brief description of selection criteria:

L'opérateur économique communique le chiffre d'affaires annuel global qu'il a réalisé sur chacun des 3 derniers exercices disponibles. Dans le cas où l'opérateur économique est objectivement dans l'incapacité de produire ces renseignements, en particulier lorsqu'il est de création récente, il rapporte la preuve de cette incapacité et communique en lieu et place tout document de nature à attester de sa capacité économique et financière à exécuter les prestations, par exemple la preuve d'une assurance pour les risques professionnels.

III.1.4. Objective rules and criteria for participation

List and brief description of rules and criteria:

Sur la base du ou des documents de candidature produits dans les conditions fixées à l'article IV-I 1°) du présent règlement, pôle emploi vérifie que les candidats ne se trouvent pas dans un cas d'interdiction de soumissionner. Dans le cas où un sous-traitant par lequel le candidat justifie de sa capacité à exécuter le marché public auquel il candidate ou un membre d'un groupement d'opérateurs économiques candidat entre dans un cas d'interdiction de soumissionner, pôle emploi exige son remplacement par un opérateur économique ne faisant pas l'objet d'un motif d'exclusion. A peine de rejet de la candidature, le candidat transmet, dans un délai maximum de dix jours calendaires à compter de la réception de la demande, la Demande d'acceptation du nouveau sous-traitant et d'agrément de ses conditions de paiement ou le document de candidature mentionné à l'article IV.1 1°) du présent Règlement établi par le membre du groupement proposé en remplacement.

Section IV: Procedure

IV.1. Description

IV.1.1. Type of procedure

Open procedure

IV.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

IV.1.8. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

IV.2. Administrative information

IV.2.2. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

Date: 18/01/2017 Local time: 16:00

IV.2.3. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates**IV.2.4. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted**

French

IV.2.6. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in months: 4 (from the date stated for receipt of tender)

IV.2.7. Conditions for opening of tenders

Date: 19/01/2017 Local time: 07:00

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: yes

Estimated timing for further notices to be published:

Sous réserve des dispositions de l'article 11 du contrat, le présent marché est conclu à compter de la date de notification pour une période ferme courant jusqu'au 30.6.2018, date impérative de transmission de l'intégralité des livrables, puis reconductible expressément une fois pour une période de 12 mois.

VI.3. Additional information**VI.4. Procedures for review****VI.4.1. Review body**

Official name: Tribunal administratif de Dijon

Postal address: 22 rue d'Assas, BP 21016

Town: Dijon

Postal code: 21000

Country: France

E-mail: greffe.ta-dijon@juradm.fr

Telephone: +33 380739100

Fax: +33 380733989

Internet address: <http://www.dijon.tribunal-administratif.fr>

VI.4.3. Review procedure

Precise information on deadline(s) for review procedures:

A) avant la conclusion du contrat, recours sur la base de l'art. L551-1 du code de justice administrative et/ou, contre un acte détachable du contrat, de l'art. R421-1 du même code dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des Formalités de publicité de l'acte attaqué, le cas échéant assorti d'une demande de suspension sur le fondement de l'art. l521-1 du même code; b) après la conclusion du contrat: 1°) recours sur la base de l'art. L551-13 du même code dans un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution du contrat; 2°) sauf pour les candidats évincés, recours contre un acte détachable du contrat sur la base de l'art. R421-1 du même code dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des formalités de publicité de l'acte attaqué, le cas échéant assorti d'une demande de suspension sur le fondement de l'art. L521-1 du même code; 3°) pour les

candidats évincés, recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat ou de certaines de ses clauses, dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution du contrat, le cas échéant assorti d'une demande de suspension sur le fondement précité et/ou d'une demande

indemnitaire; en cas de demande indemnitaire, recours administratif préalable auprès du directeur régional aux coordonnées en tête d'avis et recours de pleine juridiction dans un délai de 2 mois à compter de la décision expresse de rejet ou sans condition de délai (sauf prescription) à défaut.

VI.5. Date of dispatch of this notice

19/12/2016